



Gestion de la jussie dans deux fossés de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) à NIORT (Noron)

RAPPORT D'OPERATION – ANNEE 2024



INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SEVRE NIORTAISE (IIBSN)

Maison du Département – CS 58880 - 79 028 NIORT CEDEX

☎ : 05 49 78 02 60

www.sevre-niortaise.fr

Mail : nicolas.pipet@sevre-niortaise.fr

1 - RAPPEL

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) est propriétaire et gestionnaire de deux fossés situés sur la commune de Niort dans le secteur de Noron. Ces réseaux hydrauliques sont en connexion avec les voies d'eau concernées par le plan de maîtrise de la prolifération des jussies (espèces exotiques envahissantes) mis en place par l'Institution Interdépartementale depuis 1999.

Ces milieux à fort potentiel biologique et écologique sont colonisés depuis plusieurs années par les jussies (et ponctuellement par le Myriophylle du Brésil) et sont une source importante, par le bouturage, de contamination de la Sèvre niortaise (bief de la Roussille) et du marais de Galuchet situé juste en aval. Cette situation limite l'efficacité des interventions de l'Institution et risque de perturber fortement les écosystèmes colonisés ou en voie de l'être. Pour mémoire, des interventions ponctuelles de régulation des jussies sur ces secteurs ont déjà été réalisés sans toutefois une efficacité et un engagement durables.

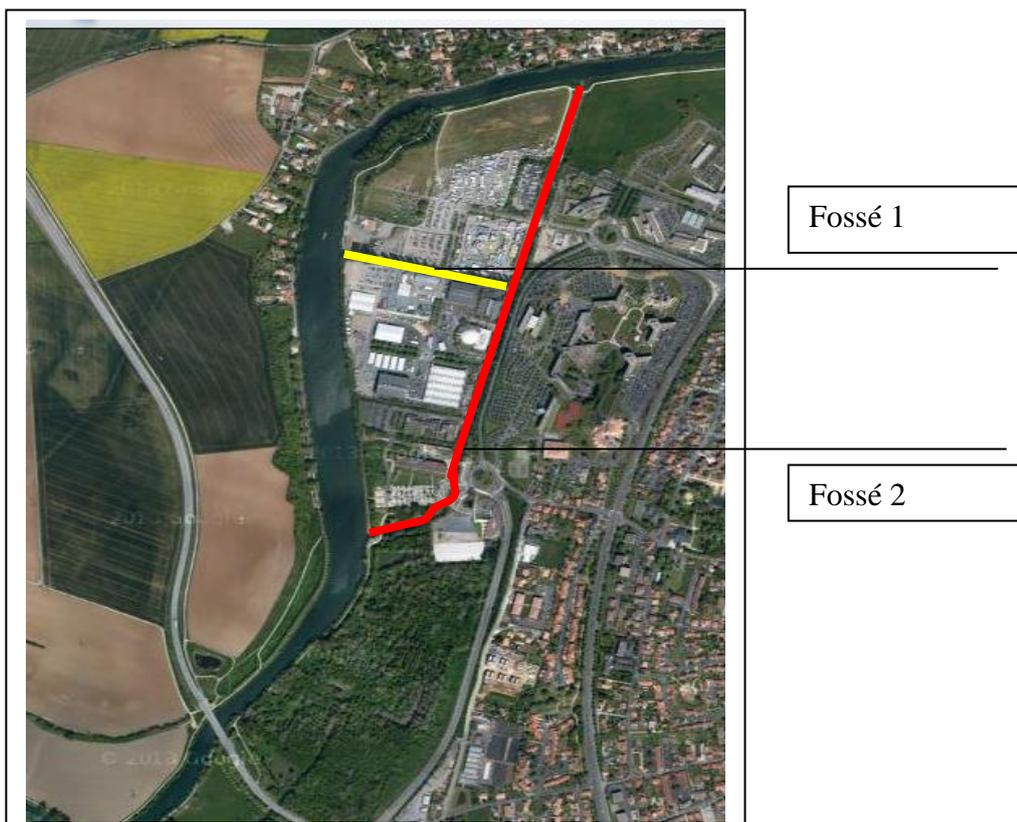
En 2014, la CAN a délégué la maîtrise d'ouvrage à l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) pour l'opération de gestion des jussies sur ce territoire dans le cadre d'une convention conclue pour une durée de 5 ans (2014-2018/ cadre CTMA) et prolongée en 2019, 2020, 2021 et pour la période 2022 à 2024 (cadre Contrat Territorial Eau).

L'Institution a en charge la réalisation des travaux et suivis sur la jussie dans les fossés ainsi que la production d'un rapport annuel d'activité (objet de ce document) et en contrepartie, la CAN participe financière à cette opération.

2 - LOCALISATION DES FOSSES

⇒ Fossé 1 : Fossé de la base nautique : 350 ml (envasement très important) ;

⇒ Fossé 2 : Fossé d'Archimède : 1250 ml.



3 - BILAN INTERVENTIONS 2024

L'intervention de 2024 a porté sur les deux fossés : suivis + intervention d'arrachage manuel (3 passages) et sur les fossés de l'IUT (hors de ce partenariat, convention au SMBVSN).

3 – 1 Période d'intervention et moyens affectés

<i>Passage</i>	fossé	Dates intervention	Moyens humains	Durée (Heures)	Total Heures	Total Heures	Quantité (m3)
<i>1^{er} passage</i>	1	26 juin	2 personnes	2	4	8	0,10
	2	24 juin	2 personnes	2	4		
<i>2^{ème} passage</i>	1	4 septembre	2 personnes	2	4	12	0,20
	2		2 personnes	4	8		
<i>3^{ème} passage</i>	1	30 octobre	2 personnes	1	2	6	0,05
	2		2 personnes	2	4		

Soit en juin un total de 8 heures d'intervention.

Soit en septembre un total de 12 heures d'intervention.

Soit en octobre un total de 6 heures d'intervention.

Les 2 passages confondus, **le total est de 26 heures** soit plus de **3 jours/homme d'intervention** (dont transfert des barques et évacuations).

S'ajoute **1 jour** pour les visites préalables aux interventions et le temps consacré la réalisation du rapport d'activité.

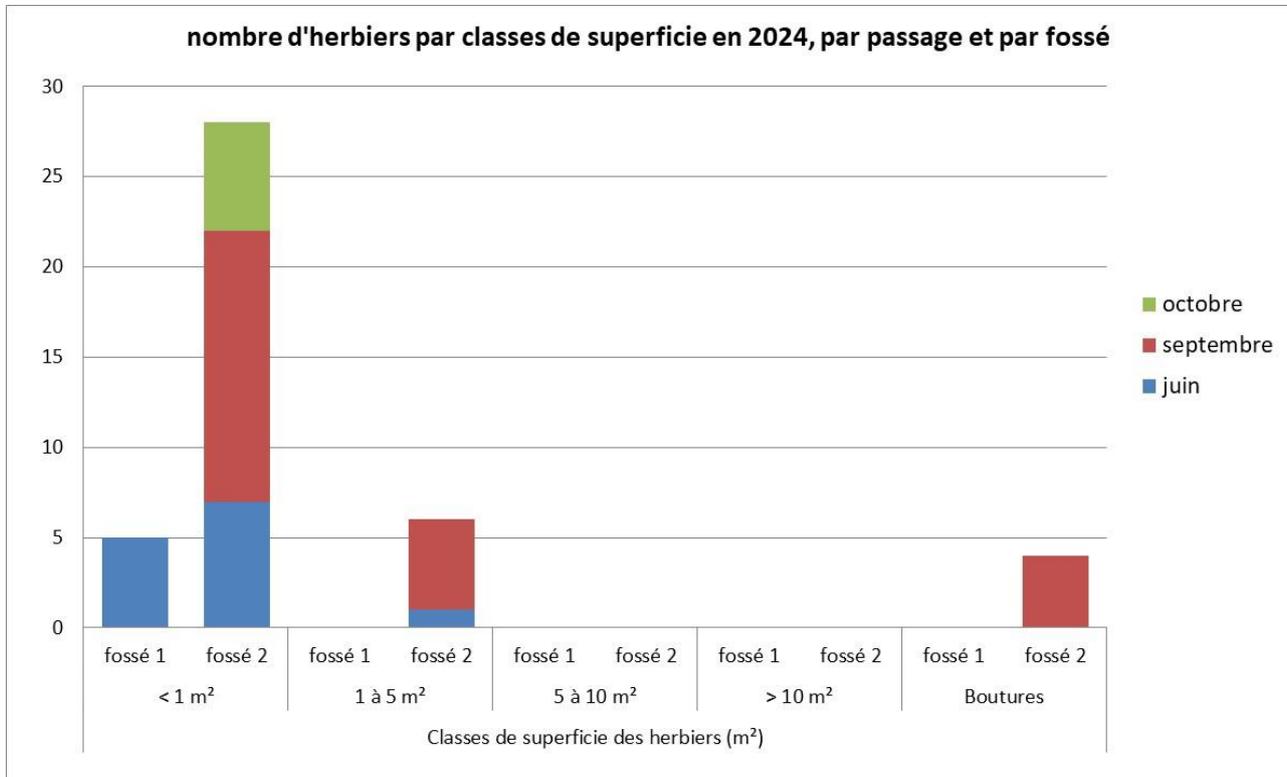
Comparaison des temps d'intervention 2014-2024

	Comparaison du temps d'arrachage (heures/agent)										
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1 ^{er} passage	50	16	22	20	16	36	16	16	16	8	8
2 ^{ème} passage	62	24	20	20	16	34	20	16	16	12	12
3 ^{ème} passage											6
Total	112	40	42	40	32	70	36	32	32	20	26



Arrachage manuel de jussie à partir d'embarcation adaptée (2014)

N° des fossés	Classes de superficie des herbiers (m ²)														
	< 1 m ²			1 à 5 m ²			5 à 10 m ²			> 10 m ²			Boutures		
	juin	septembre	octobre	juin	septembre	octobre	juin	septembre	octobre	juin	septembre	octobre	juin	septembre	octobre
1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	7	15	6	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0
Total	12	15	6	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0
Cumul	33			6			0			0			4		

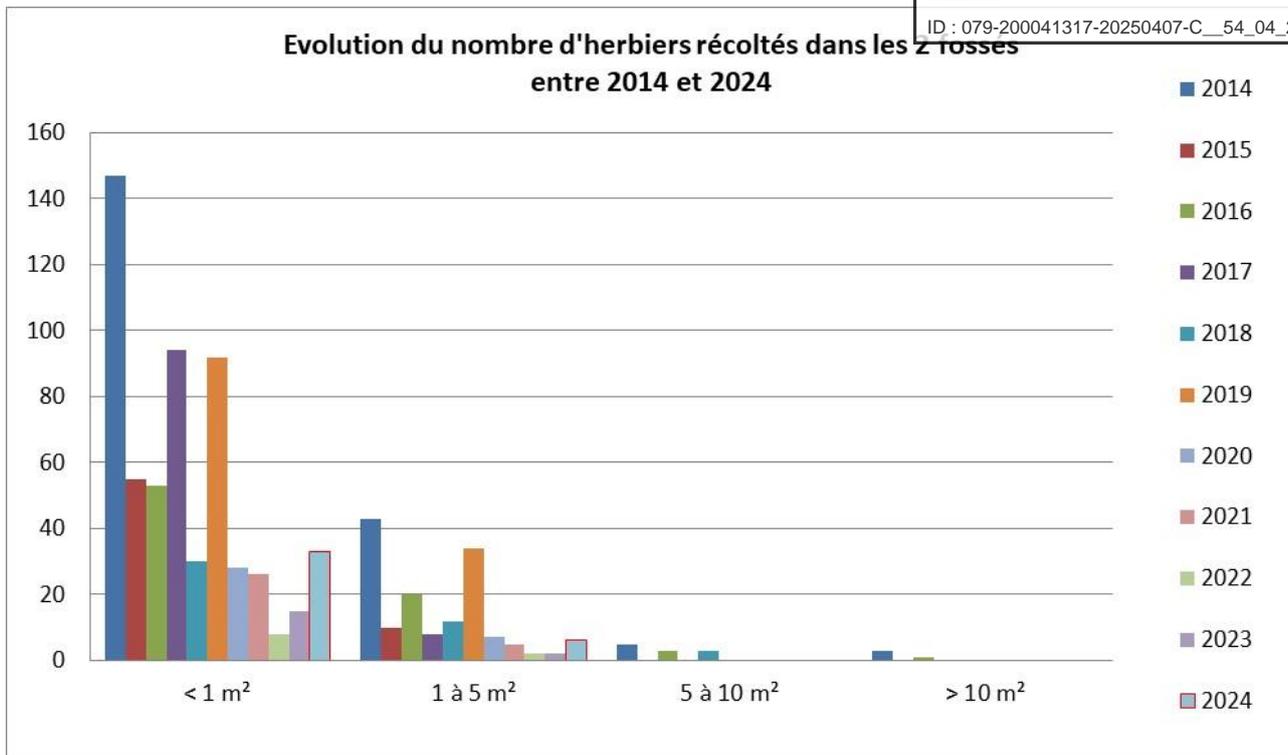


Les données 2024 montrent que :

- on retrouve davantage d'herbiers et de boutures lors du second passage que le premier et le troisième,
- le fossé 1 (de la base nautique) est toujours très faiblement colonisé par la plante en 2024 avec uniquement 5 petits herbiers inf à 1 m² lors du premier passage uniquement,
- le fossé 2 (Archimède) est toujours colonisé par la plante en 2024 avec davantage d'herbiers lors du second passage de septembre et on y retrouve même des herbiers de 1 à 5 m²,
- l'absence d'herbiers supérieurs à 5 m² en 2024 lors des 3 passages pour les 2 fossés,
- le nombre de boutures est très faible en 2024 : présence uniquement dans le fossé 2 lié aux fractionnement d'herbiers au second passage.

Une attention toute particulière est mener au niveau de l'élargissement du fossé d'Archimède en partie aval (genre de mare) car de nombreux petits herbiers ont été récolté en 2024 (comme en 2022 et 2023), source toujours inquiétante de bouturage et de colonisation du fossé et du plan d'eau de Noron juste en aval.

La comparaison des données globales (2 fossés) de 2014 à 2024 est représentée ci-après :



Ce graphique montre :

- une nouvelle petite augmentation des petits herbiers < 1m² par rapport à 2022 et 2023,
- une légère augmentation des herbiers de 1 à 5 m² (à surveiller),
- toujours une absence des herbiers supérieurs à 5 m² depuis 2019.

Ces éléments montrent qu'il faut préserver chaque année les interventions et à minima les doubles interventions annuelles car la reprise d'herbiers est toujours possible à partir des anciens herbiers de 2014 (exemple de 2019) et selon les conditions météorologiques estivales et de milieu (envasement fort et peu d'écoulement) qui sont favorables à la prolifération de la plante.

La quantité récoltée et évacuée hors zone humide en 2024 est proche des dernières années (env 0,30 m³) et loin des 8 m³ en 2014, ce qui illustre aussi cette bonne régulation de la plante.

En conclusion

L'efficacité des interventions depuis 2014 est donc bien établie malgré des conditions d'intervention toujours difficiles sur le fossé 1 : fort envasement qui rend l'accès en barque très difficile voire impossible (utilisation de waders). Les conditions de travail ne sont pas très bonnes : déchets divers, eau stagnante, berges hautes pour évacuation directe avec bassines si manque d'eau pour circuler en bateau,...

Pour ce fossé 1, malgré la très nette diminution de plante depuis 2017, le potentiel de plante présent dans la vase (litière) va chaque année alimenter ce fossé en jussie : anciens herbiers bien installés avec dans la vase une couche épaisse constituée de vieilles tiges toujours viables qui permettent à la plante de redémarrer rapidement. **Très bons résultats obtenus sur la période 2022-2024 à conforter.**

Pour le fossé 2 qui est en eau toute l'année, une vigilance particulière est toujours à mener **et surtout dans l'élargissement situé en aval du fossé. Les trois passages d'intervention en 2024 devraient bien stopper la dynamique de la plante.**

La qualité des arrachages manuels est aussi un élément à respecter pour avoir de bons résultats.

Illustrations Fossé 1

le 3 juillet 2014 avant intervention

herbiers, manque d'eau et envasement importants



Illustrations Fossé 2

le 3 juillet 2014 avant intervention

herbiers de jussie isolés et fixés en pieds de berge

